

## ILE RENE-LEVASSEUR - APERÇU DU TERRITOIRE

Située au nord de Baie-Comeau, l'île René-Levasseur s'est formée à la fin des années 60 suite à la construction du barrage Daniel-Johnson et à la mise en eau du réservoir Manicouagan. Les peuplements forestiers de l'île sont donc très semblables à ceux que l'on retrouve ailleurs dans la région de la Côte-Nord.

D'une superficie de 2 045 km<sup>2</sup>, l'île se caractérise par une géologie particulière qui résulte de l'impact d'une météorite tombée il y a plus 210 millions d'années.

L'île abrite la plus importante réserve écologique du Québec, la Réserve écologique Louis-Babel. Cette aire protégée couvre une superficie de 245 km<sup>2</sup>. La Réserve écologique Louis-Babel préserve les écosystèmes boréaux, montagnards et alpins. Aucune activité n'est permise sur la réserve.

En étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, la société Kruger a proposé de doubler l'aire protégée existante sur l'île René-Levasseur et de créer une aire protégée sur les Monts Groulx. Grâce à cette initiative, 23 % de l'île et 100 % du territoire d'approvisionnement de Kruger sur les Monts Groulx seront désormais protégés.

Rappelons qu'en 1997, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs octroyait à la société Kruger des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) sur le territoire d'approvisionnement de l'aire commune 093-20. Cette aire commune occupe une superficie de 15 000 km<sup>2</sup> et inclut l'île René-Levasseur.

À ce jour, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a émis 52 baux de villégiature sur le territoire de l'île René-Levasseur.

